
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Non, les retraités ne sont pas des privilégiés !

L'émission « L'angle éco – La guerre des âges » diffusée mardi 31 mai sur France 2 relève de la pure désinformation.

Partir de quelques exemples extrêmement minoritaires de retraités « privilégiés » en laissant entendre que tous le seraient afin d'étayer la théorie de « la guerre des âges » est une véritable entreprise de désinformation.

Non, les retraités ne sont pas des privilégiés, la pension moyenne d'un retraité est de 1300€ brut par mois, 8 à 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté.

Non, la grande majorité des retraités n'a pas les moyens de s'offrir de luxueuses croisières.

Non, la plupart des retraités ne quittent pas la France pour se dorer au soleil de l'Espagne, du Portugal ou du Maroc.

Non, les retraités ne sont pas indifférents au sort des jeunes, ils aident, bien souvent, leurs enfants et petits-enfants tant financièrement qu'en donnant de leur temps.

Non, les retraités ne sont pas des inactifs, nombreux sont ceux qui participent à la vie sociale dans les associations, les municipalités, les organismes caritatifs.

Non, la pension de retraite n'est pas une allocation sociale mais bien un droit résultant de cotisations versées tout au long de la vie active dans un système intergénérationnel par répartition.

Non, ce ne sont pas les retraités qui sont responsables de la difficulté, pour les jeunes, d'entrer dans la vie active.

Non, ce ne sont pas les retraités mais le patronat qui embauche en contrat à durée déterminée avec de très bas salaires et qui abuse de l'intérim.

Aujourd'hui les retraités voient leur pouvoir d'achat grignoté par de nouveaux prélèvements et par l'augmentation des dépenses de santé. Bien souvent les aides versées ne permettent pas de couvrir les besoins des retraités qui se retrouvent en perte d'autonomie.

La FGR-FP avec d'autres organisations syndicales de retraités appelle à agir dans les départements le 9 juin pour préserver le pouvoir d'achat des retraités et revaloriser les petites pensions.

Paris, le 1^{er} juin 2016